

Le logement  
**pour tous**



**Hatéis**<sup>®</sup>  
Habitat



HATÉIS HABITAT, fort de son expérience en matière de soutien aux politiques locales et d'accompagnement des particuliers dans leur projet habitat, vous invite à parcourir ce dossier spécialement réalisé à votre intention.

Vous trouverez en premier lieu nos compétences et nos références en études et en animation. Le bilan des actions habitat réalisées conformément aux objectifs économiques et sociaux fixés par les **collectivités**. Puis, dans une seconde partie, les actions concernant les **particuliers** vous permettront de juger de la pertinence à investir dans une politique de l'habitat pour tous. Dès la première année, le retour sur investissement est mesurable quantitativement et qualitativement.

*Le Président Yves BILLAUD, maire de St-Michel-le-Cloucq, le Directeur Bernard MANDIN, et toute l'équipe d'Hatéis Habitat vous souhaitent une bonne lecture.*



## Collectivités...

Un programme habitat **SPÉCIFIQUE** aux territoires

NOS MISSIONS



**Hatéis Habitat se présente en tant que partenaire auprès des collectivités locales pour les accompagner dans leurs politiques de l'habitat.**

Après une phase d'analyse des besoins du secteur et d'écoute des intentions des élus, nous réalisons un diagnostic et définissons ensemble les orientations stratégiques du secteur. Chaque territoire est unique, et les outils et les moyens à mettre en œuvre dans des actions pour l'habitat doivent rester cohérents eu égard aux capacités financières des collectivités. Les outils de réflexions autour de l'habitat sont variés et dépendent de différents financeurs : l'Etat, les collectivités locales, les Départements, et les Régions, sans omettre les financeurs sociaux tels les caisses de retraite.

Ainsi, sans exhaustivité, nous nous appuyons sur les dispositifs d'études et d'opérations réglementées par l'Etat : les Programmes locaux de l'Habitat, les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat. Notons aussi que de nombreuses actions pour l'habitat sont initiées et mises en œuvre par les collectivités locales elles-mêmes. Citons par exemple : les actions habitat pour tous, le passeport habitat, les études de gisements, les opérations de mise aux normes des assainissements, les mesures d'aides pour les économies d'énergie et le maintien à domicile.

*L'enjeu après analyse consiste à utiliser les meilleurs outils et les moyens humains les plus adaptés aux projets habitat de la collectivité. Hatéis Habitat accompagne les collectivités dans cette vision pragmatique.*



COLLECTIVITÉS

# Opérations Habitat : Études & Animations sur mesure



OPAH : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat  
PLH : Programme Local de l'Habitat  
PIG : Programme d'Intérêt Général

## 1 Analyser & Comprendre les enjeux du Territoire

**Adapter l'analyse au territoire**  
Hatéis Habitat accompagne les collectivités locales dans leurs réflexions sur les études et actions pour l'habitat. Ces études doivent être adaptées aux problèmes du secteur concerné. Les contextes sont très variés : milieu urbain, rural, littoral. Les moyens des collectivités sont inégaux et ne laissent pas toujours une grande latitude dans les moyens à investir.

**Consulter la population et les experts**  
Lors de l'étude, nous collectons différentes statistiques, réalisons des enquêtes auprès de la population et de différents experts. Nous écoutons attentivement les souhaits des élus. Nous nous informons auprès des différents acteurs de l'habitat du secteur (entreprises du bâtiment, associations). Puis, au regard de ces constats et des intentions des élus, nous définissons les orientations de la politique locale de l'habitat pour les 3, 5 ou 6 années suivantes.

**Mettre en place un programme d'actions spécifiques au secteur**  
A l'issue de cette phase, Hatéis Habitat accompagne la collectivité dans la formalisation d'un programme d'actions adapté au secteur. Celui-ci sera suivi d'un contrat d'objectifs avec éventuellement une convention signée entre la collectivité, l'Etat, l'Anah, le Département ou un autre partenaire. Citons l'OPAH, l'OPAHRU, le PIG. Nous accompagnons aussi les collectivités dans des actions novatrices, et qui peuvent être plus efficaces dans un contexte donné. C'est le cas par exemple des actions façades, ou faisant référence aux labels habitat grand axe ou éco orienté, ou encore pour les logements des travailleurs saisonniers.

- Réalisation d'études type PLH, OPAH, PIG, cœur de bourg, quartiers dégradés...
- Intervention sur différents types de territoires Urbain-littoral-rural
- Étude socio-économique du territoire
- Enquêtes des besoins de la population
- Attentes des élus

## Écouter, comprendre, agir...

- Définition des enjeux prioritaires
- Validation des cibles à soutenir : énergie, adaptation, locatif public, accession sociale...
- Mise en place de solutions spécifiques au secteur
- Formalisation d'une convention d'objectifs et de moyens



COLLECTIVITÉS

## 2 Mettre en œuvre et réussir ensemble les opérations

### Mise en place de l'opération

Après cette phase d'étude et de planification, un programme d'actions est validé par la collectivité locale avec les différents financeurs. Pour une efficacité dans l'action, celle-ci s'inscrit dans une durée plus ou moins longue de 3 à 5 ans. Un dispositif d'évaluation est mis en place dès le début du programme d'actions pour vérifier la pertinence des actions et des moyens. Il permet à tout moment de faire évoluer les actions.

### Mise en place de l'équipe de suivi animation

Pour animer ces opérations, les qualités de l'équipe en charge du suivi et de son animation sont primordiales. Hatéis Habitat met à disposition de la collectivité son équipe qualifiée et pluridisciplinaire. Les chargés d'opérations écoutent et renseignent les particuliers qui souhaitent améliorer leur habitat. Ils visitent tous les projets et apportent les meilleurs conseils pour les travaux à réaliser en corrélation avec les financements possibles. Grâce à ses agréments, Hatéis Habitat sollicite tous les financeurs pour obtenir les meilleurs financements pour ses clients.

### Mise en place d'une communication interne et externe

Lors de l'animation d'une OPAH, d'un PIG ou d'une action en faveur de l'habitat, nous multiplions les efforts de communication. Au niveau interne, il est important d'impliquer les réseaux locaux pour en faire des partenaires et des relais indispensables à la réussite de l'opération. Parmi ceux-ci, citons les associations d'aide à domicile, les associations de professionnels de l'habitat, les notaires, les banques. Au niveau de la communication externe, nous utilisons les outils traditionnels comme les bulletins locaux ou intercommunaux, les journaux, les radios locales, les affichages publics. Au-delà de ces moyens, nous diffusons de l'information par les réseaux sociaux, et les sites internet. Mais le moyen souvent le plus efficace est l'opération témoin. La visite de cette réalisation et le témoignage du bénéficiaire amplifient la diffusion du message par le bouche à oreille.

### Réussir ensemble

L'expérience d'Hatéis Habitat en la matière confirme que la réussite d'une opération est souvent conditionnée à l'engagement de tous : élus, professionnels, partenaires et bénéficiaires eux-mêmes. C'est bien dans cet esprit d'investissement et de mobilisation que nous animons ces opérations.

## OPÉRATIONS CIBLÉES MISES EN PLACE

### SELON LES ENJEUX DES TERRITOIRES



- ▶ Amélioration de l'habitat
- ▶ Résorption de la vacance
- ▶ Revitalisation des centres bourgs
- ▶ Amélioration du cadre de vie
- ▶ Maintien à domicile des populations âgées
- ▶ Accessibilité des logements à tous
- ▶ Économies d'énergie
- ▶ Logement des travailleurs saisonniers
- ▶ Développement du logement locatif conventionné
- ▶ Amélioration des copropriétés dégradées
- ▶ Résorption de l'habitat insalubre

## Les opérations en 2016

### OPAH

- Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
- Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- Communauté de Communes de Vendée-Sèvre-Autise
- Communauté de Communes de Vie et Boulogne

### ACTIONS HABITAT

- Communauté de Communes d'Océan Marais de Monts
- Communauté de Communes du canton de Rocheservière

### PIG

- La Roche-sur-Yon Agglomération
- Département de La Charente-Maritime
- Ville de La Rochelle
- Communauté de Communes de l'île d'Oléron.

### OPAH-RU

- Ville d'Aizenay

## Urbain, littoral, rural...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays des Vals de Saintonge

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Île d'Oléron

DÉPARTEMENT DE  
La Charente Maritime

VILLE DE  
La Rochelle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Île de Ré

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Vendée Sèvre Autise

CITÉ MÉDIÉVALE  
Vouvant

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays des Olonnes

VILLE  
Aizenay

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Vie et Boulogne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de Saint-Gilles  
Croix-de-Vie

REVITALISATION  
CENTRE-BOURG  
Beaufou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Rocheservière

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de Pouzauges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Océan Marais de Monts

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Île de Noirmoutier



## COLLECTIVITÉS

# Un retour **gagnant** sur investissement

Chaque année, nous analysons les bilans des opérations pour l'habitat que nous suivons et animons. Le succès est évident. Selon les programmes arrêtés par les territoires, en moyenne pour 1€ investi dans l'habitat par une collectivité locale, 20€ de subventions sont mobilisés, pour un impact économique de 30€ de travaux. Les éléments graphiques illustrent les résultats enregistrés sur les trois dernières années.

Soulignons que dans un contexte intercommunal, les logements concernés par les aides habitat se répartissent sur l'ensemble des communes du territoire. Les retombées sont à la fois économiques et sociales. Elles se mesurent sur le court terme au niveau des entreprises du bâtiment, et aussi sur le long terme avec le maintien de la population et l'accueil de nouveaux ménages.



### Travaux réalisés

**17 000 000 € en 2015**

16 000 000 € en moyenne par an durant les 3 dernières années.



### Aides mobilisées

**7 200 000 € en 2015**

6 900 000 € en moyenne par an durant les 3 dernières années.

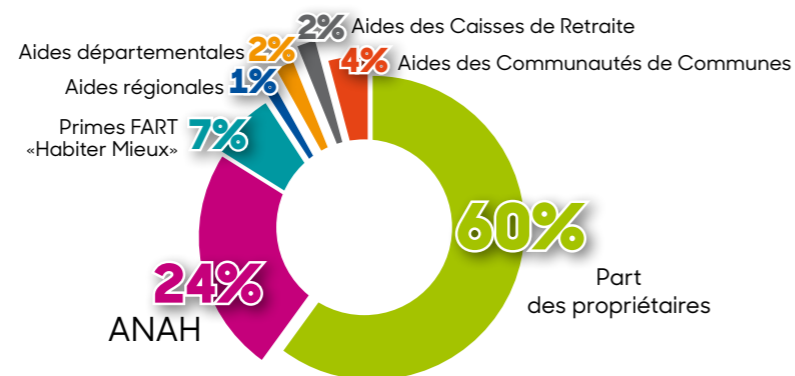


### Logements concernés

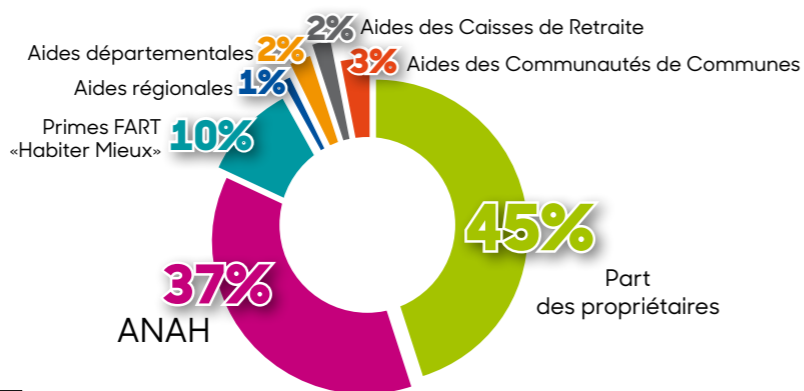
**1 213 logements en 2015**

1 250 logements en moyenne par an durant les 3 dernières années.

### PARTS DES DIFFÉRENTS FINANCEURS SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS Habitat



### PARTS DES DIFFÉRENTS FINANCEURS DANS LES PROJETS DES Propriétaires Occupants



## Les travaux prioritaires

### Les économies d'énergie :

Impulsés par les différentes réglementations thermiques, et par le coût toujours plus important des énergies, les travaux d'économies d'énergie progressent chaque année.

Les aides à l'amélioration de l'habitat, et les crédits d'impôts stimulent les ménages à investir pour un meilleur confort et diminuer sensiblement le coût de leur facture énergétique.

Dans les projets suivis par Hatéis Habitat, le gain énergétique réalisé après travaux est en moyenne de 37%, soit **une économie potentielle de plus de 600€/ an** pour une maison traditionnelle.

### L'accessibilité :

La loi accessibilité de 2006 a permis d'orienter les constructions neuves vers du logement accessible à tous. Mais au-delà de cette incitation, de nombreuses collectivités soutiennent des actions pour inciter les propriétaires à construire adapté ou abondent les aides de l'Anah pour le maintien à domicile.

Cette problématique qualifiée comme prioritaire par de nombreuses collectivités connaît une importante évolution. En 2016, **1 projet sur 4 concerne l'adaptation du logement.**

Hatéis Habitat accompagne depuis plus de 15 ans les collectivités dans la construction de logements adaptés à tous, au travers notamment du label habitat grand axe. Nos chargés d'opérations sont formés régulièrement aux normes concernant l'accessibilité, et sensibilisés aux problématiques humaines et sociales qui touchent le handicap ou le vieillissement de la population.

35%



Chauffage et eau chaude

30%



Isolation

20%



Accessibilité Adaptation

10%



Ventilation (VMC)

5%



Insalubrité & logements très dégradés

### TYPES DE TRAVAUX RÉALISÉS POUR

## LES Propriétaires Occupants

### Soutien à l'économie locale :

**80%**

des professionnels du bâtiment qui interviennent auprès de nos clients sont des **entreprises locales et agréées.**

En Études & Opérations 2015 :

9 Opérations Habitat (OPAH ; PIG ; Action Habitat)

3 Études (PLH, Études d'OPAH)

154 Permanences locales

### LES FINANCEURS MOBILISÉS :

Collectivités Territoriales = 1 500 000 €

ANAH = 4 500 000 €

FART "Habiter Mieux" = 1 200 000 €





**COLLECTIVITÉS**

# Etudes et opérations signées Hatéis Habitat



**AU GLOBAL :**  
**77** OPAH, PIG, OU ACTIONS  
SPÉCIFIQUES POUR  
L'HABITAT SUIVIS ET ANIMÉS.  
**25** PLH



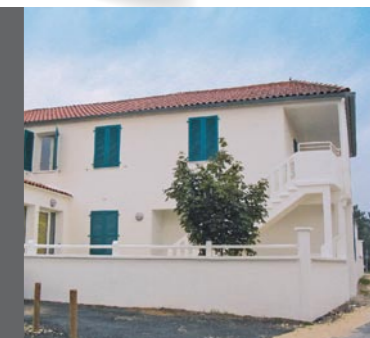
Opération "cœur de bourg"  
de la commune de **BEAUFOU**  
avec une **SCI** communale  
◀ ▶



Opération village  
de **VOUVANT**  
cité médiévale  
Vendéenne  
◀ ▶



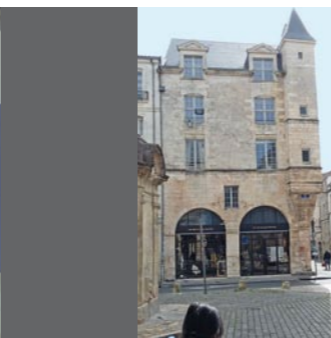
Transformation d'une  
colonie de vacances  
désaffectée en locatifs  
conventionnés Anah pendant une OPAH de  
la Communauté de  
Communes de **L'ÎLE  
D'OLERON** ▶



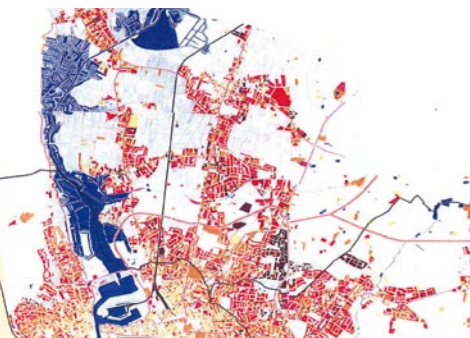
Rénovation de  
logements locatifs  
et d'un commerce  
en centre bourg  
de l'île d'Oléron ▶



Développement  
de logements pour  
travailleurs saisonniers  
avec la Communauté  
de Communes **OCEAN  
MARAIS DE MONTS** ▶



Réalisation de plus de 100  
locatifs à loyers maîtrisés  
dans le centre ancien  
protégé de la ville de la  
**ROCHELLE**  
◀ ▶



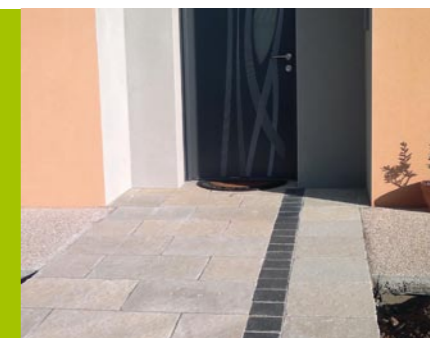
Réalisation du  
premier **PLH** en  
Vendée en 1990 pour  
la Communauté  
de Communes  
du Canton de  
**ROCHESERVIÈRE**



Accompagnement du volet  
énergie après thermographie  
aérienne avec les  
Communautés de Communes  
du **PAYS DE POUZAUGES**,  
de **ROCHESERVIÈRE** et  
de **LA ROCHE-SUR-YON**  
agglomération  
◀



Développement du  
label habitat grand  
axe pour inciter à  
construire adapté  
à tous  
◀ ▶



Obtention de  
deux **Prismes  
d'Or** attribués  
par l'Anah et ses  
partenaires

Promotion de la  
location accession  
en Vendée :  
106 **PSLA** générés  
entre 2004 et 2008



Assistance aux sinistrés de la tempête  
**XYNTHIA** avec le Conseil Départemental de La  
**CHARENTE MARITIME** et l'animation des **PIG** de  
la **CHARENTE MARITIME** et de la **VENDÉE**  
◀



Engagement actuel du suivi et  
de l'animation de l'OPAH-RU  
de la Ville d'**AIZENAY**  
◀

Les financeurs principaux :  
**ANAH, Etat, Région, Département,**  
**Collectivités, Caisses de Retraite,**  
**Fondations.**



NOS MISSIONS

pour les particuliers



## Un habitat pour TOUS

**Hatéis Habitat** intervient auprès des particuliers pour les accompagner dans leur **projet d'amélioration de l'Habitat**. Une assistance individualisée, technique et globale que nous conduisons méthodiquement et humainement. En effet, **chaque projet est unique**.

Nous prenons **en compte la situation financière** du ménage pour ne pas l'engager dans des travaux disproportionnés à ses moyens.

Nous analysons ensemble le contexte familial et l'intérêt de réaliser son projet. Nous recensons le bilan des charges actuelles liées au logement et après l'élaboration d'un diagnostic thermique, nous élaborons un plan de financement.

Ce plan de financement fixera les limites acceptables par le ménage après déduction des subventions possibles et les crédits d'impôts éventuels et/ou allocation logement.

Nous proposons aux ménages, **une assistance** administrative et technique pour les accompagner dans leur projet et solliciter les subventions auprès des financeurs. Notre mission s'achève au règlement des subventions.

**Le ménage** reçoit directement les accords de subventions et leurs règlements après le contrôle d'Hatéis Habitat et des financeurs.

Domaines d'interventions variés :

- les travaux d'**économies d'énergie**,
- l'**accessibilité** des logements,
- l'**amélioration** de l'habitat,
- la **construction neuve** accessible à tous,
- le logement **éco-orienté**.

Critères d'éligibilité :

- le territoire de résidence,
- l'usage du logement en qualité de propriétaire occupant ou bailleur,
- le niveau des revenus du demandeur ou du locataire,
- les gains énergétiques après travaux,
- la qualité des travaux.





**PARTICULIERS**

# Travaux subventionnés : Hatéis Habitat accompagne les propriétaires



**TRAVAUX ACCESSIBILITÉ**  
Rampe d'accès, salle d'eau adaptée, seuil extra plat, douche à l'italienne...

**TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**  
Chaudière à condensation, ventilation mécanique, changement d'ouverture, isolation...

**RÉNOVATION ET NEUF**  
Travaux sur les façades, enduits à la chaux, vitrines traditionnelles, enduits à pierres vues, logements locatifs subventionnés, travaux sur le patrimoine sensible.

## Propriétaire occupant

**P**our le propriétaire de son logement qui souhaite engager des travaux, le panel de subventions est aujourd'hui important. Il est donc primordial de bien comprendre ses besoins et de lui proposer un ou des scénarios adaptés à sa situation.

**Les financeurs sont multiples et fixent chacun en ce qui les concerne leurs propres règles d'attribution.** Citons les principales aides : les aides de l'Anah, des Régions, des Départements, des caisses de retraites.

Dans certaines situations d'habitat insalubre ou de travaux complexes, nous travaillons en partenariat avec les services sociaux. Nous sollicitons dans ces cas des aides sociales auprès de fondations ou d'organismes sociaux.

**Aujourd'hui, les besoins et les aides concernent principalement les travaux d'économies d'énergie et d'accessibilité du logement.** Prenons deux exemples.

### EXEMPLE 1 : Travaux d'ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT

**Propriétaire personne âgée de 71 ans**  
Travaux : adaptation de la salle de bains, douche, barres, lavabo, porte coulissante.

**72%**  
de subventions

COÛT DES TRAVAUX	7 800€ TTC
SUBVENTIONS ANAH	2 800€
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	800€
SUBVENTION CAISSE DE RETRAITE	2 000€
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>5 600€</b>
APPORT PERSONNEL	2 200€

Non compris crédits d'impôts

### EXEMPLE 2 : Travaux d'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

**Propriétaire**  
Travaux : Isolation des plafonds, changement de menuiseries, VMC, Chaudière à condensation.  
Étiquette énergie : avant G - après E  
Gain > 25%

**52%**  
de subventions

COÛT DES TRAVAUX	10 000€ TTC
SUBVENTIONS ANAH	3 790€
SUBVENTION "HABITER MIEUX"	950€
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	250€
SUBVENTION COLLECTIVITÉ	250€
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>5 240€</b>
APPORT PERSONNEL	4 760€

Non compris crédits d'impôts

## Propriétaire bailleur

**L**e propriétaire bailleur peut bénéficier des subventions de l'Anah si son logement locatif a plus de 15 ans. Il s'engage ensuite à louer celui-ci sous la forme d'un bail conventionné. Les subventions concernent les travaux d'économies d'énergie, sous réserve qu'ils permettent 35% de gain énergétique minimum. Elles peuvent aussi concerner les travaux d'amélioration selon l'état de dégradation du logement. Dans le contexte d'une OPAH ou d'un PIG, les collectivités locales abondent souvent les subventions selon

les priorités qu'elles ont arrêtées dans leur politique habitat. Les chargés d'opérations d'Hatéis Habitat réalisent un diagnostic technique du logement et établissent avec le propriétaire un plan de financement.

Nous vous présentons ci-après un exemple de financement concernant la rénovation d'un logement réalisé dans le cadre d'une OPAH avec le soutien de la Collectivité.

### EXEMPLE : Amélioration d'un logement locatif et Travaux d'économies d'énergie > 35%

Changements de menuiseries, VMC, chauffage...

**32%**  
de subventions

COÛT DES TRAVAUX	50 000€ TTC
SUBVENTIONS ANAH	13 000€
SUBVENTION VILLE	3 000€
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>16 000€</b>
RESTE À FINANCER	34 000€
CHARGE MENSUELLE PRÊT SUR 10 ANS	330€
LOYER CONVENTIONNÉ	430€
<b>SOLDE MENSUEL</b>	<b>+ 100€</b>

Avantages fiscaux : 60%

\* Exemples selon la réglementation en vigueur.



**PARTICULIERS**

## LES ÉTAPES de votre dossier



# 1)

### PRISES D'INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS :

Contactez-nous au **02 51 36 82 63** (La Roche-sur-Yon)  
**05 46 56 91 85** (La Rochelle)

*"Au 1<sup>er</sup> contact, nous prenons le temps nécessaire pour mieux comprendre vos attentes et validons la possibilité d'une subvention pour votre projet"*

# 2)

### CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

Nous vous faisons parvenir par courrier **la liste des documents nécessaires** à la bonne constitution de votre dossier.

*"Grâce à cette préparation en amont du rendez-vous à votre domicile, la visite sera plus rapide et plus efficace"*

# 3)

### VISITE À VOTRE DOMICILE :

Sur place, nous établissons un **diagnostic thermique ou de dégradation** de votre logement. Nous définissons ensemble  **votre projet** de travaux. Nous élaborons un **plan de financement** et constituons votre **dossier de subvention**.

*"Un délai d'intervention optimisé sous 15 jours, voir immédiat en cas de travaux urgents liés à l'accessibilité"*

# 4)

### PRISE EN CHARGE DE VOTRE PROJET :

Nous étudions votre dossier de demandes de subventions. Nous finalisons les diagnostics, l'étude technique des travaux et vérifions la conformité des devis et des pièces administratives.

Nous élaborons une note de présentation de votre projet pour accompagner votre dossier auprès des financeurs.

# 5)

### SUIVI DES PAIEMENTS DES ORGANISMES FINANCEURS :

À l'achèvement des travaux, nous validons les factures et après analyse nous complétons les demandes de paiement des subventions.

ANAH ; Région ; Conseil Départemental ; Communauté de Communes ou d'agglomération ; Ville ; Caisse(s) de retraite.

*Des acomptes sur les subventions peuvent être obtenus selon les cas.*

## Le coût :

Un service d'ingénierie de l'Habitat de qualité !

Pour mieux vous accompagner !

" Un accompagnement personnalisé à moindre coût "

Les frais de mission sont pris en charge de **80 % à 100%** selon le territoire où se réalise le projet.

## Nos engagements :

- Nous nous engageons à une visite de faisabilité à domicile sous 15 jours, voir immédiatement en cas de travaux urgents. (Maintien à domicile, accessibilité, insalubrité)
- Nous vous laissons la liberté de choix de l'artisan et/ou du maître d'œuvre engagé pour vos travaux.
- Nous apprécions le travail de réseau d'entreprises dans le but d'améliorer le bon plan de marche des travaux.
- Nous apportons aux particuliers les meilleurs conseils techniques et financiers.



**Depuis plus de 60 ans, Hatéis Habitat**, association loi 1901, est agréée par l'État pour travailler au service des collectivités dans leur programme habitat et aider les particuliers à valoriser leur patrimoine.

Anciennement intitulée CDHR puis Habitat et Développement, l'association poursuit ses activités et se développe sous la bannière d'une nouvelle identité **Hatéis Habitat** (Habitat Assistance des Territoires, en Études et Ingénierie Sociale).

**Hatéis Habitat** est constitué **d'une équipe pluridisciplinaire** spécialement formée aux exigences des métiers de l'habitat. Issus de formations diverses (aménagement, urbanisme, habitat, immobilier...), nos chargés d'études et d'opérations étudient et animent les OPAH - OPAH RU - PLH - PIG.

Annuellement, des cycles de formation permettent à nos équipes d'acquérir des connaissances et des spécificités complémentaires pour vous apporter les meilleurs conseils :

- en Patrimoine,
- en Energie,
- en accompagnement social des ménages,
- en accessibilité des logements,
- en suivi et accompagnement des bailleurs privés,
- en expertise du logement (insalubrité, dégradation...),
- en risques technologiques pour l'habitat,
- en communication (animation de réunion, développement de réseau de diffusion...).

### AU SERVICE DES Collectivités

Communes, villes, Communautés de Communes,  
Communautés d'Agglomérations, Départements, Régions.

### LES PARTENAIRES d'Hatéis Habitat

L'ANAH  
 Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM)  
 Les Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS)  
 Différentes Caisses de retraites : CARSAT, RSI, ENIM, CNRACL, MSA...  
 Les partenaires économiques : CAPEB, FFB, ADEME, ADIL  
 Les partenaires sociaux : CAF, CLIC, Aides à domicile, ergothérapeutes, hôpitaux, collectivités...

### DES AGRÉMENTS spécifiques

Ingénierie Économique et Sociale DDCS  
 ANAH  
 Caisses de Retraites





**● Nos lieux de permanences :**

- \_\_\_\_ Saint-Pierre d'Oléron
- \_\_\_\_ Pouzauges
- \_\_\_\_ Noirmoutier
- \_\_\_\_ Saint-Jean-de-Monts
- \_\_\_\_ Le Poiré-sur-Vie
- \_\_\_\_ Aizenay
- \_\_\_\_ Oulmes
- \_\_\_\_ Rocheservière



**● Nos AGENCES :**

**Siège social :** L'INTERSPACE - 7, impasse THALES - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. : 02 51 36 82 63  
*Ouverture au public du lundi au vendredi sur rendez-vous.*

**Agence Charente-Maritime :** 61-63 Avenue des Cordeliers - 17000 LA ROCHELLE - Tél. : 05 46 56 91 85  
*Ouverture au public du lundi au vendredi sur rendez-vous.*